

Rénov'Occitanie : stopper la dévalorisation patrimoniale en agissant sur la rénovation énergétique des logements

Les propriétaires de leur habitat trouveront auprès d'un guichet unique Rénov'Occitanie toutes les possibilités d'aides et de conseils pour réduire leurs consommations énergétiques



Rénov'Occitanie : stopper la dévalorisation patrimoniale en agissant sur la rénovation énergétique des logements

Philippe Martin, président du Conseil Départemental, ne pouvait pas choisir meilleur endroit que la Chartreuse, cité de la transition énergétique, pour accueillir Agnès Langevine, vice-présidente de la Région Occitanie en charge de la transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets. Ce vendredi 22 janvier en début d'après-midi assistaient aussi à la conférence de presse, Jean-Louis Guilhaumon, vice-président de la Région Occitanie, et Hélène Rozis-Lebreton, Conseillère Départementale, membre de la commission territoires et de la croissance verte.

Habitat énergivore

« Il y a deux bonnes raisons pour agir sur la rénovation énergétique parce que c'est bon pour la planète et bon pour le pouvoir d'achat », souligne Philippe Martin. Lequel rappelle que l'habitat gersois est énergivore en raison du nombre de constructions bâties avant 1970 estimées à 88 000. L'objectif étant de lutter contre ces passoires énergétiques, la Région en collaboration avec les Départements et autres partenaires a mis en place un service public en créant les guichets, Rénov'Occitanie. Mis en place depuis le 1er janvier 2021, ils facilitent le parcours des propriétaires dans la jungle des différents dispositifs d'aides et propositions commerciales », affirme Agnès Langevine.

Rénov'Occitanie : un guichet unique

Les missions de ce service sont d'accompagner les ménages dans la réalisation des travaux de rénovation énergétique. Ils disposeront d'une aide technique et financière, d'un accompagnement pour le suivi du chantier et l'appui à la mobilisation des différentes aides. Rénov'Occitanie propose également une offre de financement avec la possibilité de bénéficier d'un prêt à taux réduit de l'AREC, Agence régionale de l'énergie et du climat, pour la réalisation des travaux. Les ménages les plus modestes pourront profiter d'une avance de subvention.

Enfin, Agnès Langevine précise que « Rénov'Occitanie est unique en France et a pour ambition d'être la première Région à énergie positive en Europe. Cela permettra de fournir de l'activité à nos artisans et de créer de l'emploi ».

Rénov'Occitanie dans le Gers